



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54 723 02 1000 00 00 Csecsemő- és gyermekápoló

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Infirmier/-ière en puériculture et en pédiatrie
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer des tâches de soins du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant ;
- soigner des prématurés ;
- monitoriser le patient ;
- assister aux interventions, participer aux interventions visant à sauver des vies ;
- préparer le patient à l'examen ;
- s'occuper des enfants conformément à leur âge ;
- administrer des médicaments et des injections.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3212 infirmier/-ère spécialisé/e

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de la Santé (EM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.</p>																			
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau élevé donnant droit à occuper un emploi exigeant essentiellement un travail intellectuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen, sur une pré-qualification professionnelle ou sur un examen de baccalauréat.</p> <p>Code ISCED97: 4CV</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes:</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">81-100%</td> <td style="width: 40%;">très bien (5)</td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td>71-80%</td> <td>bien (4)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>61-70%</td> <td>moyen (3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>51-60%</td> <td>passable (2)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>0-50%</td> <td>insuffisant (1)</td> <td></td> </tr> </table>		81-100%	très bien (5)		71-80%	bien (4)		61-70%	moyen (3)		51-60%	passable (2)		0-50%	insuffisant (1)				
81-100%	très bien (5)																			
71-80%	bien (4)																			
61-70%	moyen (3)																			
51-60%	passable (2)																			
0-50%	insuffisant (1)																			
	<p>Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:</p>																			
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">2321-06 Interactions dans les soins de santé</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2402-06 Diagnostic et thérapie du nourrisson et de l'enfant</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2408-06 Soins infirmiers en puériculture et en pédiatrie</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2407-06 Monitoring du nourrisson et de l'enfant</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2406-06 Soins du nourrisson et de l'enfant</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2403-06 Tâches de l'éducation de santé des infirmiers/-ères en puériculture et en pédiatrie</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2327-06 Premiers soins – premiers secours</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2326-06 Asepsie – antisepsie, sécurité au travail, protection de l'environnement</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>2401-06 Soins spécialisés du nourrisson et de l'enfant</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> </table>	2321-06 Interactions dans les soins de santé	100%	2402-06 Diagnostic et thérapie du nourrisson et de l'enfant	100%	2408-06 Soins infirmiers en puériculture et en pédiatrie	100%	2407-06 Monitoring du nourrisson et de l'enfant	100%	2406-06 Soins du nourrisson et de l'enfant	100%	2403-06 Tâches de l'éducation de santé des infirmiers/-ères en puériculture et en pédiatrie	100%	2327-06 Premiers soins – premiers secours	100%	2326-06 Asepsie – antisepsie, sécurité au travail, protection de l'environnement	100%	2401-06 Soins spécialisés du nourrisson et de l'enfant	100%	
2321-06 Interactions dans les soins de santé	100%																			
2402-06 Diagnostic et thérapie du nourrisson et de l'enfant	100%																			
2408-06 Soins infirmiers en puériculture et en pédiatrie	100%																			
2407-06 Monitoring du nourrisson et de l'enfant	100%																			
2406-06 Soins du nourrisson et de l'enfant	100%																			
2403-06 Tâches de l'éducation de santé des infirmiers/-ères en puériculture et en pédiatrie	100%																			
2327-06 Premiers soins – premiers secours	100%																			
2326-06 Asepsie – antisepsie, sécurité au travail, protection de l'environnement	100%																			
2401-06 Soins spécialisés du nourrisson et de l'enfant	100%																			
<p>Date de délivrance du certificat: 2015.01.15</p>	<p>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</p> <p style="text-align: right;">100%</p>																			
	<p>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</p> <p style="text-align: right;">5</p>																			
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																			
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</p>																				
<p>Base légale Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Arrêté n° 32/2008 (14/08) du Ministère de la Santé sur la publication des exigences professionnelles et d'examen des qualifications.</p>																				

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		4600 heures
Niveau d'entrée requis: Baccalauréat ; après avoir subi un examen d'aptitude médicale. Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2015.01.15		CACHET